

M. Munro: L'Association canadienne de hockey amateur a demandé au Conseil national de la santé et du sport amateur de contribuer à la formation d'une équipe nationale de hockey amateur au Canada.

a) Oui.

b) On a proposé que cette équipe soit établie à Ottawa, mais le comité de l'Association canadienne de hockey amateur étudie encore la question.

(Texte)

NOMBRE D'ENVOIÉES, EN TONNES-MILLES, EFFECTUÉES PAR LES SOCIÉTÉS DE TRANSPORT AÉRIEN DU CANADA

Question n° 1159—M. Latulippe:

1. Quel est, exprimé en tonnes-milles, le nombre des vols faits par les sociétés de transport aérien du Canada, l'an dernier?

2. Quelle proportion ce nombre représente-t-il, exprimé en tonnes-milles, du total des vols que les membres de l'Organisation de l'aviation civile internationale ont faits?

3. Quel rang occupe le Canada d'après les vols exprimés en tonnes-milles chaque année?

4. Quelle est l'augmentation dans les vols exprimés en tonnes-milles par les avions de transport canadiens par rapport aux trois années précédentes?

Réponse: 1. 419,262,000.

2. 3.6 p. 100.

3. En 1962, le Canada occupait le quatrième rang.

4. De 1959 à 1960, augmentation de 12.0 p. 100; de 1960 à 1961, augmentation de 16.5 p. 100; de 1961 à 1962, augmentation de 10.1 p. 100; de 1962 à 1963, augmentation de 6.9 p. 100.

(Traduction)

SUBVENTION À LA «POLARIS SHIPPING CO.»

***Question n° 1170—M. Marcoux:**

1. Quels sont les montants, s'il en est, des subventions octroyées à la *Polaris Shipping Co.*, par les ministères des Transports et des Pêcheries, pour la construction du navire *Cacouna* par la *Geo. T. Davie & Sons Ltd.*? Dans l'affirmative, quels sont les noms et adresses des directeurs?

2. Quels sont les montants des subventions octroyées à cette compagnie, par les ministères des Transports et des Pêcheries, pour la construction du navire *Sillery* par la *Geo. T. Davie & Sons Ltd.*?

M. Stewart: Voici les renseignements que j'ai reçu des ministères des Transports et des Pêcheries:

1. Les représentants de la compagnie traitant avec la Commission maritime canadienne sont:

Président: Capitaine Vallier Bouchard, Rimouski (P.Q.); Secrétaire: M. Laurent-P. Bolduc, Ste-Foy (P.Q.).

2. Le montant de la subvention versée à ce chantier maritime au nom du propriétaire est de \$400,000. Le solde à verser est de \$100,000.

Le ministère des Transports n'a octroyé aucune subvention à l'égard de ces navires.

[M. Winkler.]

CIRCONSCRIPTION DE BRUCE—TRAVAUX D'HIVER

Question n° 1174—M. Loney:

En vertu du programme d'encouragement des travaux d'hiver dans les municipalités, quelles sommes a-t-on attribuées en 1963-1964 à la circonscription de Bruce pour les travaux suivants: Ont. 798, Ont. 277, Ont. 1264, Ont. 1265, Ont. 901, Ont. 954, Ont. 955, Ont. 1037, Ont. 928, Ont. 1134?

L'hon. M. MacEachen: Programme d'encouragement des travaux d'hiver dans les municipalités, 1963-1964—Comté de Bruce:

Numéro de l'entreprise	Quote-part estimative du gouvernement fédéral à l'égard des éléments de paye
Ont. 798 Chippawa	\$18,000
Ont. 277 Kincardine	20,000
Ont. 1264 Port-Elgin	1,500
Ont. 1265 Port-Elgin	1,750
Ont. 901 Ripley	750
Ont. 954 Teeswater	4,180
Ont. 955 Teeswater	200
Ont. 1037 Whitchurch	5,000
Ont. 928 Warton	750
Ont. 1134 Warton	3,500
Total	\$55,630

CONCOURS DE LA FONCTION PUBLIQUE

Question n° 1175—M. Muir (Cap-Breton-Nord et Victoria):

1. Quel est le résultat du concours n° 63 H-664, Agent de pisciculture, que la Commission du service civil a tenu récemment?

2. Quelle était la date-limite pour la réception des inscriptions?

3. Qui a été le candidat reçu?

4. Quels sont les noms et adresses de tous les autres candidats qui se sont présentés à l'examen?

L'hon. M. Lamontagne: La Commission du service civil me communique les renseignements suivants:

1. Par suite du concours n° 63 H-664, agent de pisciculture 1, ministère des Pêcheries, divers centres de la Nouvelle-Écosse, on a établi une liste d'éligibilité où figurent les noms et adresses des 27 candidats reçus. Cette liste a paru à la page 1245 de la *Gazette du Canada* du 25 avril 1964. (version anglaise)

2. Le 15 janvier 1964.

3. On a tenu ce concours afin de recruter des candidats pour occuper les postes qui pourraient se trouver vacants dans les stations piscicoles de la Nouvelle-Écosse au cours des douze prochains mois. On n'a encore fait aucune nomination, car le ministère ne l'a pas demandé.

4. Les noms et adresses des candidats reçus figurent sur la liste dont on parle à la ques-